



RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL

le 23 octobre 2023
18 h 30

PRÉSENTS	M. Georges R. Savoie M. Philippe Allain (présent à distance) Mad. Albertine Savoie M. Denis Doiron M. Eymard Savoie
AUTRES	M. Jeannot Doiron, directeur général et greffier municipal

1. Ouverture de la réunion

M. le maire procède à l'ouverture de la réunion ordinaire du conseil à 21h22.

2. Vérification du quorum.

M. le maire s'assure que le quorum soit atteint.

3. Personnes ou délégations attendus

4. Adoption de l'ordre du jour

23-5093

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par Mad. Albertine Savoie

Que l'ordre du jour de la réunion ordinaire du conseil du 23 octobre 2023 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

5. Divulgence de conflits d'intérêts

Aucune déclaration.

6. Adoption des procès-verbaux des réunions ordinaire ou extraordinaire

23-5094

6.1 Procès-verbal du 25 septembre 2023.

Proposé par Mad. Albertine Savoie

Appuyé par M. Eymard Savoie

Que le procès-verbal du 25 septembre 2023 soit adopté tel que présenter.

ADOPTÉ

6.2 Procès-verbal du 4 octobre 2023.

Proposé par Mad. Albertine Savoie

Appuyé par M. Eymard Savoie

Que le procès-verbal du 4 octobre soit adopté tel que présenter.

ADOPTÉ

7. Suivis des procès-verbaux.

8. Correspondance du 23 octobre 2023.

23-5095

Que le conseil propose de référer les deux correspondances au comité plénier.

9. Rapport des comités et des responsables de secteur

9.1 Services d'urgence: rapport mensuel des pompiers pour le mois de septembre 2023.

23-5096

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par M. Eymard Savoie

Que le rapport des pompiers pour le mois de septembre 2023 soit déposé tel que présenté.

ADOPTÉ

9.2 Récréatif : rapport mensuel du mois de septembre 2023.

23-5097

Proposé par M. Eymard Savoie

Appuyé par M. Philippe Allain

Que le rapport du mois de septembre 2023 du comité récréatif soit déposé tel que présenté.

ADOPTÉ

9.3 Développement touristique: rapport mensuel du mois de septembre 2023.

23-5098

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par M. Eymard Savoie

Que le rapport du mois de septembre 2023 du comité sur le développement touristique soit déposé tel que présenté.

ADOPTÉ

9.4 Urbanisme: rapport mensuel du mois de septembre 2023.

23-5099

Proposé par M. Eymard Savoie

Appuyé par M. Philippe Allain

Que le rapport du mois de septembre 2023 d'Urbanisme soit déposé tel que présenté.

ADOPTÉ

9.5 Finances

9.5.1 Administration: aucun rapport.

9.5.2 Services Publics: aucun rapport.

9.6 Travaux Publics : rapport mensuel du mois de septembre 2023.

23-5100

Proposé par M. Denis Doiron

Appuyé par M. Eymard Savoie

Que le rapport des Travaux Publics pour le mois de septembre 2023 soit déposé tel que présenté.

ADOPTÉ

9.7 Directeur général : rapport mensuel du mois de septembre 2023.

23-5101

Proposé par M. Eymard Savoie

Appuyé par M. Denis Doiron

Que le rapport du Directeur général pour le mois de septembre 2023 soit déposé tel que présenté.

ADOPTÉ

9.8 Comité plénier:

9.8.1 Recommandations du 23 octobre 2023.

9.8.1.1 Adoption du budget de la CSRPA (sous rapport du comité des finances).

23-5102

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par Mad. Albertine Savoie

Que le conseil municipal adopte le budget de la CSRPA 2024 au montant de 4 998 916.81\$ et que la contribution financière de la municipalité de Neguac soit de 228 536.35\$. (Voir annexe 1)

ADOPTÉ

9.8.1.2 Embauche d'un contrôleur financier à demi-temps.

23-5103

Proposé par M. Denis Doiron

Appuyé par Mad. Albertine Savoie

Que le conseil municipal accepte de faire l'embauche de madame Brigitte Mazerolle détentrice d'un CPA au poste de Contrôleur aux finances de la municipalité de Neguac sur une base contractuelle telle que décrits dans l'offre de service qui lui a été soumise. (Voir annexe 2)

ADOPTÉ

9.8.1.3 Lettre d'Alnwick au sujet du financement des rénovations à l'aréna.

23-5104

Que le conseil municipal accepte l'offre de 25 340.00\$ de la communauté de Alnwick pour le partage des coûts de la rénovation du Sportplex jusqu'à l'échéance du prêt en 2042 (20 ans) et qu'un contrat soit préparé et signé par les représentants autorisés de la municipalité de Neguac et de l'Alnwick (Voir annexe 3).

ADOPTÉ

9.8.1.4 Demande pour changer le territoire de l'île-aux-foins à l'intérieur du territoire de Neguac.

23-5105

Proposé par Mad. Albertine Savoie

Appuyé par M. Denis Doiron

Que le conseil municipal accepte de faire venir une lettre au Ministère des Gouvernements locaux pour que l'évaluation foncière 2025 de l'Île-aux-Foins soit ajoutée à celle de la municipalité de Neguac.

ADOPTÉ

- 10. Arrêté ou politique municipal**
- 11. Affaires reportées**
- 12. Affaires nouvelles**
- 13. Mot du Maire**
- 14. Levée d'assemblée**
- 15. Parole au public**

Le procès-verbal du 23 octobre 2023 a été révisé et adopté par le conseil municipal le 27 novembre 2023.

Mad. Jessica Robichaud MacKnight,
greffière suppléante

M. Georges R. Savoie, Maire